



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ



obsnatu

le bulletin

_numéro_29 // hiver 2013-2014



conservation amphibien franche-
publication_naturaliste_reptile-
comté_mammifère_enquête
information_mammifère_enquête_oiseau_
oiseau_suivi_échange_naturaliste_
naturaliste_observations_biodiversité_
observations_biodiversité



Sommaire

<u>Obsnatu la base</u> -----	3
... en quelques chiffres	
Mise à jour du code de déontologie	
<u>Enquêtes et suivis</u> -----	5
La quête du rôle	
Enquête rapaces nocturnes	
Rôle des genêts 2014	
Rappel : hérons nicheurs 2014	
<u>Amphibiens et reptiles</u> -----	10
Pontcey 2013 : premiers résultats	
<u>Mammifères</u> -----	11
Un lynx voyageur...	
Peut-on identifier les espèces de mulots (<i>Apodemus sp.</i>) à partir de pelotes de réjection en Franche-Comté ?	
<u>Rubrique à bagues</u> -----	15
Contrôles de bagues en région	
Quelques éléments sur la migration des Rémiz pendulines dans le Haut-Doubs	
Première observation d'un Bruant nain en Franche-Comté	
<u>Conservation</u> -----	21
Bonne conduite naturaliste en basse vallée du Doubs (39/71)	
<u>Au vol</u> -----	23
Suivi de la migration urbaine : transect et données saisies par "formulaire" au parc des Chaprais à Besançon (25)	
À propos de bec-croisé en 2013-2014...	
2013, une année remarquable pour le Busard pâle en Franche-Comté	
<u>Curiosités ornithos</u> -----	29
Les activités du CHR en 2013	
Faits marquants résumés d'octobre à décembre 2013	

Obsnatu la base

... en quelques chiffres

*Du 1^{er} juillet au 10 décembre 2013
et comparaison à la même période en 2012*

Nombre de données récoltées tous taxons : 65 748 (↓ de 25 % par rapport à 2012)

- oiseaux : 62 884 (↓ de 26 % par rapport à 2012)
- mammifères (hors chiroptères) : 2029 (↓ de 25 % par rapport à 2012)
- amphibiens : 453 (↑ 14 % par rapport à 2012)
- reptiles : 382 (↔ stable par rapport à 2012)

Nombre d'espèces contactées :

- oiseaux : 250 (256 en 2012 sur la même période)
- mammifères (hors chiroptères) : 40 (39 en 2012 sur la même période)
- amphibiens : 16 (14 en 2012 sur la même période)
- reptiles : 14 (13 en 2012 sur la même période)

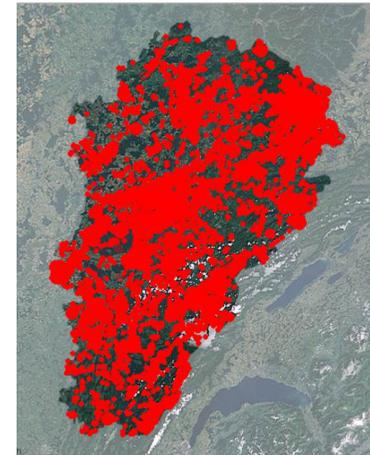
Nombre de communes visitées : 1332 / 1785 soit 75% (76 % en 2012 sur la même période)

- Doubs : 81,6 % (82,8 % en 2012 sur la même période)
- Jura : 72,6 % (77 % en 2012 sur la même période)
- Haute-Saône : 64,4 % (65,3 % en 2012 sur la même période)
- Territoire de Belfort : 99 % (89,2 % en 2012 sur la même période)

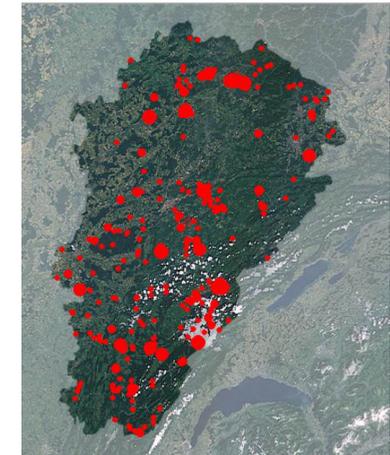
Nombre d'observateurs ayant transmis des observations : 351 (↓ de 8 % par rapport à 2012)

Nombre d'inscriptions : 123 (↔ stable par rapport à 2012)

Isabelle Leducq-Giroud (isabelle.leducq@lpo.fr)



Données d'oiseaux en Franche-Comté
du 01/07/2013 au 10/12/2013



Données d'amphibiens en Franche-Comté
du 01/07/2013 au 10/12/2013

Obsnatu la base

Mise à jour du code de déontologie

Le Conseil d'administration a validé le 6 décembre la dernière version du code de déontologie. Les modifications principales concernent :

- l'interdiction de faire usage des données pour tout acte illégal mais aussi pour des actes autorisés de destruction d'espèces protégées, classées "nuisibles" ou allochtones (Préambule) ;
- la possibilité pour les vérificateurs de modifier la partie optionnelle de la donnée (hors date, espèce, lieu, auteur) sans accord préalable de l'observateur (Article 1 et Article 4) ;
- l'intégration de la motion sur la diffusion de données de l'Assemblée générale de 2011 et l'intégration de l'arrivée de Sigogne (portail de diffusion, <http://www.sigogne.org/>) (Article 6) ;
- la transmission des photos, notamment celles concernant des animaux morts (Article 3).

Lors de la mise à jour du code de déontologie qui aura lieu vers la mi-janvier, vous devrez accepter à nouveau ces conditions d'usages pour pouvoir continuer à utiliser votre compte. Celui-ci s'affichera automatiquement. Un mail d'information sera également envoyé à tous les inscrits avant cette mise à jour.

Isabelle Leducq-Giroud (isabelle.leducq@lpo.fr)



Le code de déontologie rappelle l'interdiction de faire usage des données pour des actes de destruction d'espèce, ici un renard © Daniel Bouvot

Enquêtes et suivis

La quête du râle

Initiée au cours de l'automne/hiver 2012-2013, une étude sur l'hivernage des Râles d'eau en Franche-Comté a été reprise et complétée en novembre dernier. Ces recherches ont plus exhaustivement concerné, comme la saison passée, la moyenne et basse vallée de l'Ognon de Montagny-Servigney (25) à Pesmes (70), soit 60 kilomètres à vol d'oiseau et près du double au fil de la rivière. Elles ont permis de révéler la présence de 341 râles sur 45 communes.

Avec 42 oiseaux, le triangle compris entre Marnay, Brussey et Ruffey-le-Château s'avère le plus riche. Pour sa part, la commune de Malans en totalise 30 à elle seule. De belles densités s'observent dans certaines phragmitaies (6 oiseaux sur 0,5 ha à Geneuille ; 9 sur 1 ha à Ollans ; 8 sur env. 1 ha également à Brussey), mais aussi dans des bras morts (11 oiseaux sur 1,5 ha "habitable" à Bresilley), et même, à un degré inférieur, dans des milieux un peu moins prisés (4 oiseaux dans un petit bosquet très dense d'1 ha avec aulnes, peupliers, petits saules et arbustes divers, quelques phragmites et carex, à Brussey).

La phragmitaie inondée ou traversée par un ruisseau (ou un simple filet d'eau) constitue le milieu de prédilection des oiseaux, qu'elle soit pure ou en mélange avec des petits saules, sous peupleraie ou sous boisement clair. L'espèce exploite aussi la saulaie inondée ou très humide et la saulaie/cariçaie. Les zones boisées inondées constituées de diverses essences sans saules majoritaires et les fossés envahis ou masqués par la végétation complètent les principaux milieux occupés.

Sur la période allant de décembre 2012 à février 2013, seuls 140 oiseaux environ avaient été recensés, avec une stabilité des effectifs confirmée lors de différents passages. En novembre 2013,



Râle d'eau © Cyril Sénéchal

Enquêtes et suivis

302 oiseaux sur les 341 ont été contactés sur les mêmes sites que l'année précédente, les 39 restants sur de nouveaux lieux. Cet important différentiel pourrait résulter en partie du cumul de deux facteurs :

- une mortalité élevée ou fuite d'oiseaux lors des grands froids de février 2012 ;
- une très bonne saison de reproduction en 2013 du fait des hauts niveaux d'eau.

Au total, on peut raisonnablement estimer la population à un peu plus de 400 oiseaux sur le secteur d'étude. Capable de s'adapter à davantage de milieux, l'espèce paraît actuellement plus abondante que la Gallinule poule-d'eau dans la zone étudiée.

Même en s'en tenant aux seuls contacts avérés le long de cette section de l'Ognon, on imagine que la population hivernante franc-comtoise doit être vraiment importante et compter plusieurs milliers d'individus. Nicheur plutôt rare et localisé dans notre région, le Râle d'eau semble donc à l'inverse un hivernant largement répandu et assez commun, dont les effectifs ont pu être sous-estimés en raison de son extrême discrétion à cette période de l'année.

Avec 97 mailles pourvues, la Franche-Comté se signale comme la région la mieux renseignée pour l'Atlas national des hivernants. Il a déjà été possible de compléter cette connaissance sur la répartition de l'espèce pour le prochain ouvrage régional (105 mailles actuellement). Quelques mailles potentielles restent encore à prospecter ([carte en ligne](#)). Tous les milieux humides, même de petite superficie, non gelés en permanence et offrant une végétation suffisamment dense, peuvent abriter un oiseau. La discrétion de l'espèce implique un emploi nécessaire et raisonné de la repasse.

François Chevaldonnet (equus25besancon@orange.fr)



Prospection au bord du Doubs, dans une saulaie inondée et occupée par l'espèce
© Samuel Maas

Enquêtes et suivis

Enquête rapaces nocturnes

Les rapaces diurnes ont fait l'objet d'une enquête nationale en 2000/2002 qui a permis de faire un point sur la répartition et l'abondance des différentes espèces. Aujourd'hui, cet état des lieux constitue une précieuse référence pour évaluer les tendances des populations. Pour rappel, ce projet, à démarche participative, est unique en Europe et dans le Monde. Il perdure maintenant chaque année, avec votre précieuse participation, avec la mise en place d'un "Observatoire Rapaces", pour avoir plus d'informations n'hésitez pas à vous rendre sur le site <http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>.

La situation des rapaces nocturnes est bien moins connue. Il est impossible à ce jour de connaître la répartition et les effectifs pour les 9 espèces de nocturnes présents sur le territoire. Il est compliqué d'en déduire les différentes tendances et d'établir les statuts de protection et de conservation. Depuis quelques années, passionnés, spécialistes et scientifiques essaient de mettre en place, via les différents réseaux nocturnes existants, une enquête sur un modèle similaire à celle concernant les rapaces diurnes. Celle-ci débutera officiellement en 2014 et durera trois ans. Elle fera usage de la méthode délicate de la repasse, avec deux passages annuels minimum sur des carrés de 25 km². Le partenaire principal reste le CNRS de Chizé, qui s'associera à d'autres partenaires scientifiques. Les différents protocoles, enregistrements et moyens matériels mis en œuvre sont actuellement disponibles auprès de votre association locale. Cette enquête aboutira à un ouvrage de référence sur les rapaces nocturnes.

Pour toute information complémentaire sur le déroulement de cette enquête en Franche-Comté, contacter directement Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr).

Laurent Lavarec (LPO Mission Rapaces)



Les éléments clés de l'enquête "Rapaces nocturnes"

Durée de l'enquête :
• 3 ans

Méthode utilisée :
• Combinaison entre la repasse et l'écoute spontanée.

Le protocole :
• Carré échantillon central des carrés IGN de 5 km x 5 km (= surface 25 km²).

• 1 point de repasse sera à effectuer au centre de chaque mini-carré de 1 km x 1 km (soit 25 points par carré échantillon), ce point sera à replacer au bord d'une voie carrossable la plus proche, soit un point d'écoute tous les kilomètres offrant à l'observateur un rayon de détection des espèces d'environ 500 mètres.

Un point de repasse c'est :
• 2 minutes d'écoute spontanée
• X mn de repasse (30 sec par espèce)
• X mn d'écoute spontanée (30 sec par espèce)
• 2 minutes d'écoute spontanée terminale.
Le nombre de repasse ne dépassera jamais quatre espèces différentes par passage.

• Période de recensement :
à raison d'un peu plus d'une dizaine de points par soirée, la réalisation de la totalité des points d'écoute d'un carré demande 2 à 3 soirées par passage.

• 2 à 3 passages par carré échantillon seront à effectuer selon la présence des différentes espèces (en moyenne 2 passages seront nécessaires pour les 5 espèces les plus communes : un entre février et mars et l'autre entre mai et juin), pour précision la désignation d'espèce par passage ne repose que théorique en étant basé sur des dates permettant de couvrir au mieux la période d'activité de chant de chaque espèce.

• Au total, 2 046 carrés échantillons seront à couvrir sur le territoire pendant la durée de l'enquête.



9 : Hibou des marais © M. Hunt (rsrb-images.com) ; 10 : Chouette hulotte © B. Hall (rsrb-images.com) ; 11 : Chevêche d'Athéna © B. Berthémy ; 12 : Grand-duc d'Europe © M. Delpho / ARCO / BSIP

Enquêtes et suivis

Rôle des genêts 2014

Dans le cadre du second Plan national d'action en faveur du Rôle des genêts, présenté au Conseil national de protection de la nature du 7 novembre dernier, il est proposé de réaliser des enquêtes nationales en 2014 et 2018. L'espèce étant par ailleurs suivie annuellement dans le cadre du dispositif des Espèces nicheuses rares et menacées (ENRM), il conviendra entre mai et juillet 2014 d'assurer une pression d'observation (recherche spécifique crépusculaire) équivalente aux précédentes années.

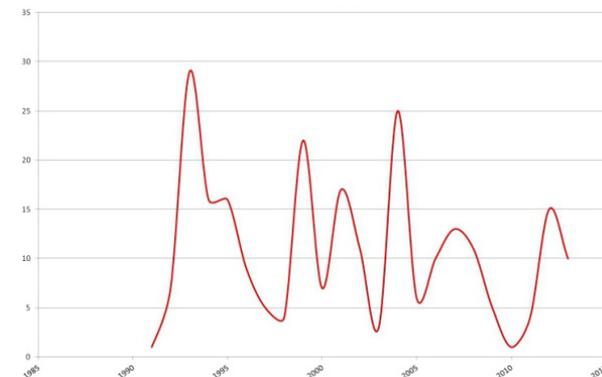
Pour mémoire, le Rôle des genêts connaît un déclin alarmant en France (-80% en 29 ans). En Franche-Comté, la tendance générale est au déclin. Les fluctuations interannuelles observées dépendent de facteurs complexes qui peuvent être locaux mais aussi extra-régionaux. Les bastions régionaux restent la Vallée de la Saône, la Réserve naturelle nationale du Lac de Remoray et le bassin du Drugeon, mais des chanteurs isolés peuvent cependant être contactés.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

[Projet de Plan national d'action pour la conservation du Rôle des genêts \(*Crex crex*\)](#) (format pdf - 3.1 Mo - 23/10/2013)



Rôle des genêts © Mark Zekhuis - [Saxifraga](#)



Évolution du nombre de mâles chanteurs de Rôle des genêts en Franche-Comté entre 1991 et 2013.

Enquêtes et suivis

Rappel : hérons nicheurs 2014

Ce printemps, le 10^e recensement des hérons nicheurs aura lieu au niveau national. Le précédent bulletin obsnatu n°28 vous annonçait cette enquête, un petit rappel est donc utile pour l'organiser au mieux.

Une page spéciale a été créée sur le site de la LPO Franche-Comté, accessible à la rubrique "Observer et inventorier", sous-rubrique "Enquêtes", puis "Enquête Hérons nicheurs 2014" ou simplement en cliquant sur ce lien : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20151.

Vous trouverez sur cette page l'organisation du comptage et la liste des communes où une ou plusieurs colonies sont présentes. Si vous souhaitez participer à cette enquête, vous pouvez dès à présent contacter le coordinateur départemental. Au 14 janvier, il reste à pourvoir : 16 colonies dans le Doubs, 12 dans le Jura et 22 en Haute-Saône, le Territoire de Belfort étant totalement couvert.

Contacts :

- Doubs : Julien Langlade (julanglade@yahoo.fr) ;
- Jura : Marc Giroud (le_juv@yahoo.fr) ;
- Haute-Saône : François Louiton (francois1981@hotmail.com)
- Territoire de Belfort :
Jean-Michel Gatefait (gatefaitjeanmichel@yahoo.fr).

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)



Héron cendré © Christophe Jacques

Amphibiens et reptiles

Pontcey 2013 : premiers résultats

En attendant quelques résultats journaliers non encore transmis, il est possible de faire un bilan provisoire. L'effectif 2013 avec 1892 individus, toutes espèces confondues, est le second plus faible score (après 2012) enregistré depuis le lancement de l'opération, l'année 2009 mise à part, qui correspondait à la vidange de l'étang communale.

La bonne nouvelle concerne la remontée des effectifs de l'ordre de 20 % par rapport à l'édition précédente. Augmentation qui touche toutes les espèces à l'exception de la Grenouille agile mais l'on sait que pour cette espèce le risque de confusion avec la Grenouille rousse peut être à l'origine de sur ou de sous-estimation selon les cas.

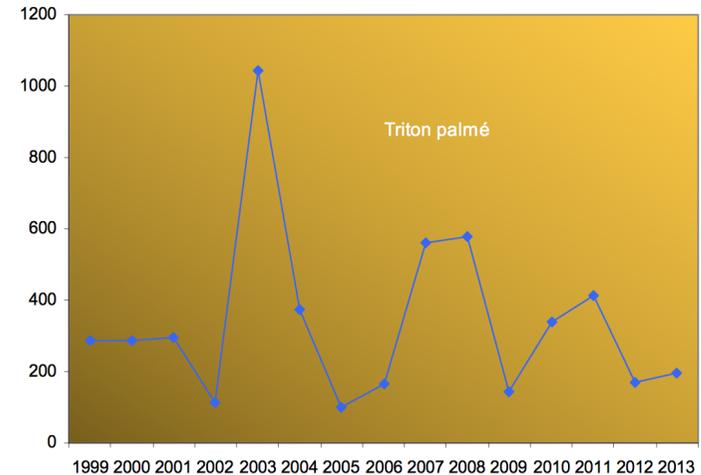
Le passage a été particulièrement perturbé à cause de conditions météorologiques froides qui ont perduré jusque tard dans la saison. Ainsi, après un premier démarrage qui a vu passer, entre le 7 et le 12 mars, la majeure partie des tritons (85 % du total) et des grenouilles brunes (75 % du total), la migration s'est interrompue ou presque pendant plus de 15 jours pour ne reprendre sérieusement que le 29 mars. L'essentiel de l'effectif de Crapaud commun a franchi le dispositif durant cette période du 29/03 au 14/04.

Autre fait à noter, l'absence cette année du Triton crêté qui avait pourtant été recontactée l'an dernier après 10 ans d'absence.

Merci aux bénévoles ayant participé au sauvetage. Nous aurons encore besoin de mains pour la prochaine session... Avis aux amateurs !

Christophe Morin (christophe.morin@lpo.fr)

Évolution des effectifs de Triton palmé sur la période 1999-2013



Des bras pour sauver les amphibiens © Nathalie Dewynter

Mammifères

Un lynx voyageur...

On savait le loup capable de parcourir de grandes distances dans sa conquête de nouveaux territoires, mais on connaissait moins la capacité du lynx à faire de même.

Le Réseau lynx (réseau rattaché à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage), à travers son suivi par piégeage photographique, réalise un travail d'identification et de suivi de chaque individu. Grâce au travail d'analyse de la disposition des tâches du pelage (l'équivalent de nos empreintes digitales) il a été prouvé qu'un lynx originaire de Mirebel dans le Jura a été observé quelques mois plus tard dans les environs de Grenoble dans l'Isère (re-photographié sur une consommation de mouflon).

Un parcours d'environ 200 kilomètres qui n'est pas des plus aisés (passage du Rhône, infrastructures routières...). Cet individu prouve que l'espèce peut parfois avoir une grande capacité de dispersion. Sa sœur, au destin plus triste, a été retrouvée tuée par un train à Syam (39).

Ce cas de dispersion montre l'intérêt national de notre noyau de population régional. Protégeons-le !

Souhaitons chance et longue vie à ce lynx voyageur !

Delphine Durin (delphinedurin@orange.fr)



Jeune lynx jurassien © Hervé Gentas

Mammifères

Peut-on identifier les espèces de mulots (*Apodemus sp.*) à partir de pelotes de réjection en Franche-Comté ?

Le Mulot sylvestre et le Mulot à collier sont deux rongeurs communs répartis dans une grande partie de l'Europe. Les deux espèces peuvent vivre en sympatrie dans des milieux et à des altitudes similaires et peuvent se retrouver sur tout le territoire franc-comtois.

Les connaissances concernant ces deux espèces en région semblent relativement lacunaires. La base de données de la LPO Franche-Comté renseigne sur près de 600 observations de mulots, pour lesquels 60 concernent des individus identifiés comme Mulot sylvestre et 88 comme Mulot à collier. On pourrait y ajouter les observations issues des travaux d'analyse de l'Université de Franche-Comté. Malheureusement, le document d'identification utilisé par les étudiants en TP ne propose aucune différenciation spécifique entre les deux mulots et les données ne concernent donc que des "Mulots sp."

Le besoin d'inventaire de ces deux espèces de mammifères passe donc d'abord par une recherche de critères d'identification fiables, adaptés à la fois à notre région et aux méthodes d'inventaire de terrain propres à la LPO Franche-Comté.

Même si de nombreux travaux abordent la biologie de ces deux espèces, la question de leur différenciation morphologique reste un sujet comportant encore de nos jours de nombreuses interrogations.

Nous n'aborderons pas ici la question de l'identification de la troisième espèce française d'*Apodemus*, le Mulot alpestre, absent de Franche-Comté.



Mulot à l'apparence de Mulot à collier © Rudmer Zwerver - [Saxifraga](#)

On distingue 4 méthodes d'identification :

- Les analyses génétiques. Ces méthodes, basées aujourd'hui sur le séquençage de l'ADN mitochondrial, permettent une identification simple des deux espèces. Cette méthode reste cependant relativement coûteuse à mettre en place.
- L'analyse du crâne incluant sa longueur totale (longueur condylobasale). Cette méthode est fiable, mais pose un problème : l'Effraie des clochers brise presque toujours la partie arrière du crâne, peu solide, lors de son ingestion. Pour cette méthode, il est

Mammifères

donc obligatoire de travailler avec des animaux encore entiers (piégeage ou récolte de cadavres).

- L'analyse en main, par l'étude du pelage et des mesures externes. La présence ou l'absence de collier, critère essentiel pour différencier les deux espèces, se heurte très souvent à toutes les formes intermédiaires de colliers incomplètement formés.

-L'analyse via les pelotes de réjection. C'est sur ce sujet que nous nous penchons dans cet article, car il correspondait aux méthodes actuellement utilisées pour l'étude des micromammifères par la LPO Franche-Comté.

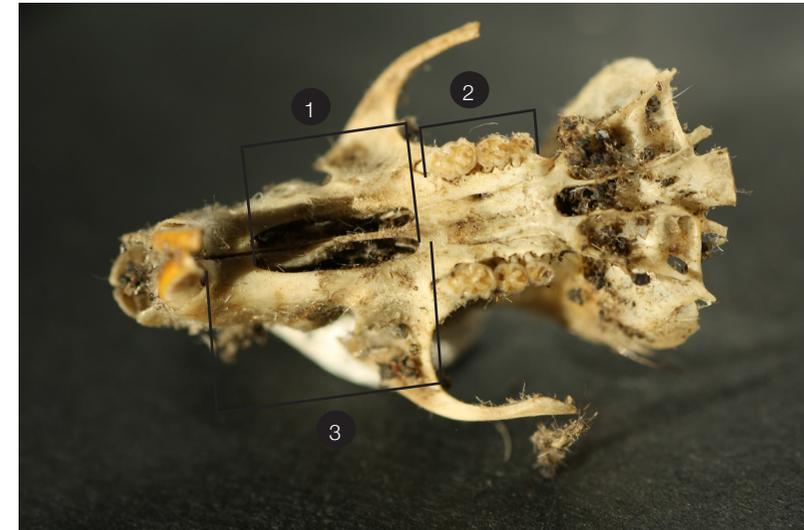
L'identification via les restes issus de pelotes de réjection

Les différentes clés d'identification se basent sur des mesures et des analyses différentes selon les auteurs. Ces différences posent la question de l'existence de critères réellement valables pour l'identification de ces deux espèces dans notre région.

Dans le Nord-Est de la France, le Mulot à collier semble toujours plus grand et gros que le Mulot sylvestre. Cette différence n'est pas la norme et on note une forte hétérogénéité des tailles à travers l'Europe. Ceci rend d'autant plus difficile l'obtention de critères d'identification spécifique applicables dans toute l'aire de sympatrie des deux espèces.

En recherchant dans les clés et les ouvrages existants une méthode fiable pour déterminer les deux espèces de mulots dans les pelotes d'Effraie des clochers, quatre méthodes semblent être régulièrement utilisées et citées, bien qu'aucun consensus clair ne semble se faire sur la question :

- la longueur de la mandibule (Érome et Aulagnier, en 1982 et en Rhône-Alpes) ;
- l'indice "k", calcul basé sur l'épaisseur de l'incisive et les lon-



Crâne de mulot où l'on distingue le foramen (1), la rangée dentaire (2) et le diastème (3) © Guillaume Petitjean

guez du foramen, du diastème et de la rangée dentaire (Marchesi *et al.*, en 2008 et en Suisse) ;

- l'épaisseur de l'incisive (Rolland, en 2008 et en Rhône-Alpes) ;
- la longueur de la rangée dentaire (Gillieron, en 2013 et en Suisse, comm.pers., et Rolland en 2008 et en Rhône-Alpes).

Ces différentes méthodes ont été testées de façon croisée afin de vérifier si elles aboutissaient aux mêmes conclusions sur un lot de 33 crânes provenant de Franche-Comté (Offemont (90), Arc-et-Senans (25) et Saint-Julien (39)). Un ensemble de mesures a été pris à l'aide d'un pied à coulisse électronique pour appliquer les 4 méthodes précitées.

Mammifères

Résultats et discussion

Seuls 6 mulots sur les 33 ont permis une différenciation spécifique commune aux 4 méthodes cumulées, soit à peine 18% de l'ensemble. Ainsi, ce sont 2 Mulots sylvestres et 4 Mulots à collier rentrent donc dans les critères de ces 4 méthodes.

L'étude laisse donc apparaître qu'il n'existe pas encore de méthode biométrique fiable pour déterminer les deux espèces de mulots présents en Franche-Comté à partir de restes de pelotes de réjection. Ceci a été confirmé par différents spécialistes de ces espèces qui ont comparé les méthodes de mesures cranio-métriques appliquées à des mulots préalablement différenciés de façon génétique.

En l'état actuel des choses, et sur les mulots issus de pelotes de réjection d'Effraie des clochers, il est donc indispensable de s'arrêter au genre dans l'identification et d'utiliser donc la catégorie "Mulot sp. (*Apodemus sp.*)" dans la saisie de données.

Guillaume Petitjean (guipetitjean@yahoo.fr)

Sources :

- Érome, G. and Aulagniers, S . , 1982. Contribution a l'identification des proies des rapaces. Le Bièvre, 4 (2): 129-135.
- Marchesi, P., Blant, M., Capt, S. 2008. Mammifères identification. CSCF – Fauna Helvetica. 296 p.
- Rolland C. 2008 - CORA Faune Sauvage- Clé d'identification des micro-mammifères de Rhône-Alpes, Identification à partir des restes osseux contenus dans les pelotes de réjection des rapaces. 54 p.



Mulot à l'apparence de Mulot sylvestre © Rudmer Zwerver - *Saxifraga*

Rubrique à bagues

Contrôles de bagues en région

Juillet à décembre 2013 (hors Milan royal)

Cygne tuberculé : l'oiseau bagué CY3168 est toujours fidèle à son site de baguage de l'étang des Forges à Belfort (90). Il a été contrôlé à 6 reprises sur la période considérée. Le couple a échoué la reproduction en 2013.

Tadorne casarca : un oiseau avec collier marqué J8 sur fond jaune a été contrôlé le 09/11/2013 par Émilien Vadam à Faverois (90). Il a été bagué le 31/07/2013 au Lac Eemmeer (Hollande), soit une observation à 544 km de son lieu de baguage, 101 jours plus tard.

Tadorne casarca bagué de Faverois (90) © Emilien Vadam



Grand cormoran : un oiseau bagué 7HV blanc sur fond rouge a été repéré par Julien Langlade puis observé par Tristan Gruson le 11/12/2013 à Besançon (25). Il a été bagué le 29/05/2008 dans le cadre d'un programme Danois, soit une observation à 944 km de son lieu de baguage, 2022 jours plus tard.

Grande aigrette : un oiseau avec bague jaune noté 105 a été contrôlé par Marc Giroud le 30/11/2013 à Tassenières (39). L'oiseau a été bagué en juin 2012 dans les Marais de Biebrza (Pologne), soit une observation à 1415 km de son lieu de naissance et 547 jours après son baguage.

Faucon crécerelle † : un oiseau bagué S-309.552 a été trouvé mort par Marie-Noelle Barbier le 07/10/2013 à Gevry (39). L'oiseau, collecté pour analyse, a été bagué au nid le 14/06/2013 à Nurmijärvi, Uusikylä (Finlande), soit une observation à 1921 km de son lieu de naissance et 115 jours après son baguage. Il s'agit du deuxième contrôle de l'espèce. Le premier individu, retrouvé mort également, provenait de la Norvège.

Corbeau freux (donnée antérieure, parvenue récemment) : un oiseau, bague jaune code noir 575, a été observé par Nicole Bailly du 13/12/2012 au 28/02/2013 à Vandoncourt (25). Il a été bagué le 05/03/2012 à Raby Pardubicky (République Tchèque), soit une observation à 715 km de son lieu de baguage, 360 jours plus tard (au 28/02/2013).

Pinson du Nord † (donnée antérieure, parvenue récemment) : un oiseau bagué CZP-N457106 a été retrouvé mort par Brigitte Grand le 07/03/2013 à Montaigu (39). Il a été bagué le 26/12/2008 à Hronov / Hradec Kralove (République Tchèque), soit une observation à 889 km de son lieu de baguage, 1532 jours plus tard.

Cigogne blanche : Sur la période considérée, 52 observations de bagues ont eu lieu lors de la migration post-nuptiale par 9 obser-

Rubrique à bagues

Carte des récents contrôles de bagues (n=31) réalisés en Franche-Comté de juillet à décembre 2013 : le point d'observation (en bleu) est relié au lieu de baguage (trait rouge).



Synthèse sur les 52 bagues de Cigognes blanches lues entre juin et décembre 2013

	Programme de baguage	Bague lue	Historique reçu
France	(Darvick)	10	8
Allemagne	Helgoland (DEW)	10	10
	Radolfzell (DER)	26	0
Suisse	Sempach (HES)	6	6
	TOTAL	52	24

vateurs. Seuls 24 historiques nous sont parvenus pour le moment, mais les contacts pris avec les responsables de programme indiquent que le traitement est en cours. Certaines bagues concernent des individus dont le baguage a eu lieu cette année et dont les données ne sont encore pas saisies dans leur système d'information. Comme à l'accoutumée pour la région, les cigognes sont majoritairement en provenance de l'Allemagne.

Cette synthèse a été réalisée à partir des données transmises sur Obsnatu la base, hors milan royal. Dans le cas d'observations d'oiseaux bagués, nous vous remercions de transmettre un courriel d'information à Samuel Maas, ainsi que de saisir les informations obtenues dans le champ remarque de votre observation (responsable programme, lieu de naissance, date de baguage, etc.). Les informations sont synthétisées et retransmises au bagueur délégué régional : Pierre Piotte.

De nombreuses observations et lecture de bagues sont encore en attente d'information sur l'historique des individus bagués.

Samuel Maas (samuel.maas@lpo.fr)

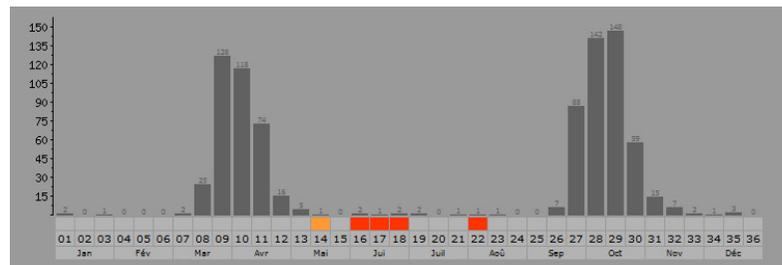
Rubrique à bagues

Quelques éléments sur la migration des Rémiz pendulines dans le Haut-Doubs

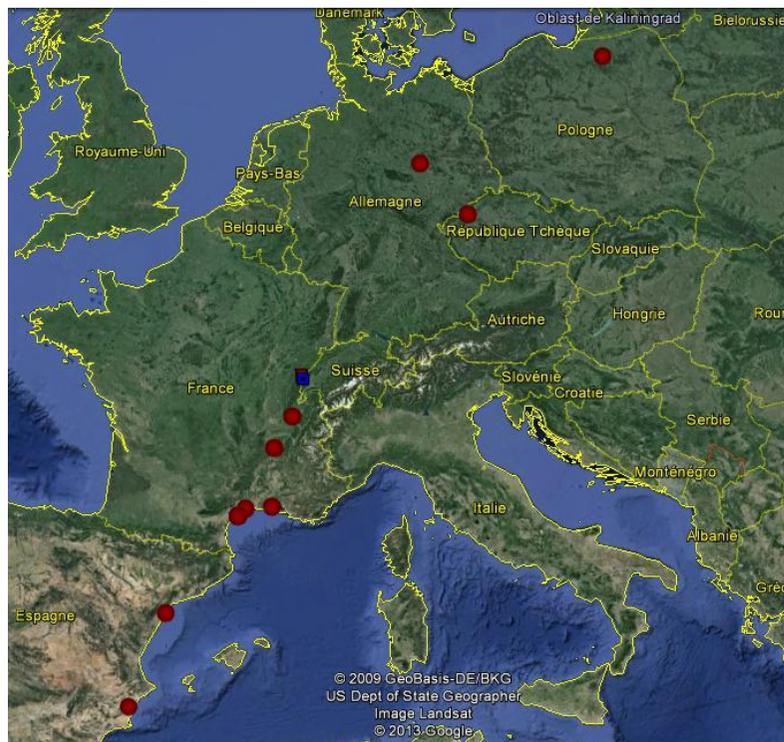
La Rémiz penduline est un oiseau essentiellement migrateur en Franche-Comté. Les preuves de nidification sont très rares.

Selon les données enregistrées sur Obsnatu la base, la migration prénuptiale s'étale de début mars à début mai et la postnuptiale, de la mi-septembre à la mi-novembre.

Répartition temporelle des données de Rémiz penduline en Franche-Comté



Rubrique à bagues



Origine (points bleus) et destination (points rouges) des Rémiz pendulines capturées dans le Haut-Doubs

éléments sur les déplacements de l'espèce. Deux autres oiseaux, porteurs d'une bague "Suisse" et "Allemande", ont été contrôlés à Remoray, sans que les informations sur les lieux de baguages ne soient encore connues.

Les données disponibles se répartissent du Nord-Est de l'Europe (Pologne, proche de l'enclave de Kaliningrad) jusqu'au sud de l'Espagne (vers Alicante).

Au sud du Haut-Doubs, les rémiz semblent toutes gagner la vallée du Rhône, puis longer le littoral méditerranéen.

À ce jour, aucun contrôle régional ne relie l'axe du Haut-Doubs avec celui, important, longeant le littoral aquitain.

*Pierre Durlet (pierre.durlet@gmail.com),
Philippe Legay, Bruno Tissot*

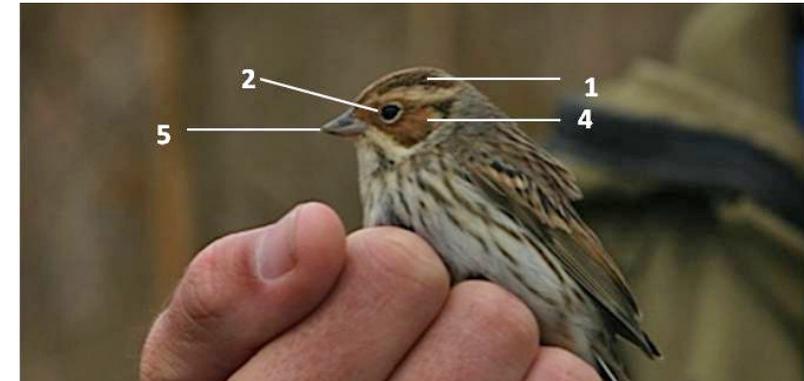
Sources :

- Legay P. (2009a). Baguage de la Rémiz penduline à l'automne 2008 en Franche-comté. Bulletin Obsnatu 16. pp. 17-19.
- Legay P. (2009b). Stage de formation automnale de baguage. Bulletin Obsnatu 17. pp. 14-17.

Rubrique à bagues



Bruant nain © Pierre Durllet



Bruant nain © Laurent Beschet

(4) La tache claire aux parotiques est présente mais pas très nette, soulignée par une tache noirâtre triangulaire à l'arrière.

(5) Bec gris noir, nettement pointu, avec le culmen légèrement concave. Très différent des Bruants des roseaux. Attention pointe couverte de boue sur les photos.

(6) Barre alaire chamois clair (pointe des moyennes couvertures), pointe des grandes couvertures rouges, surtout sur les GC juvéniles. Nettement différent des Bruants des roseaux.

(7) Croupion gris avec le centre des plumes plus sombre, donnant un effet vaguement "strié"

(8) Pattes roses



*Pierre Durllet (pierre.durllet@gmail.com),
Laurent Beschet et Bruno Tissot*

Conservation

Bonne conduite naturaliste en basse vallée du Doubs (39/71)

La basse vallée du Doubs entre Dole (39) et Fretterans (71) a toujours été prisée des amateurs de nature et notamment des ornithos. La rivière présente un régime hydraulique encore naturel et de nombreux habitats humides et aquatiques favorables à la faune : berges érodées, grèves de galets, bras morts, roselières. Tout le monde connaît les "spécialités" des lieux : Sterne pierregarin, Guêpier d'Europe, Cédicnème criard, Héron pourpré, Rousserolle turdoïde, Aigrette garzette, Gorgebleue à miroir blanc, etc.

Mais ce cadre exceptionnel attire beaucoup d'autres activités de loisirs. Baignade, pêche, sports nautiques, randonnée... Il appartient à tous, et notamment aux porteurs de jumelles, de connaître et respecter la réglementation et les bonnes pratiques sur ce secteur.

Arrêté de protection de biotope et signalétique*

Afin de limiter le dérangement, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope* est en vigueur sur la partie bourguignonne du site depuis 1992. Or, la dynamique alluviale redessine sans cesse le cours du Doubs et la perception des limites départementales et des zones protégées. L'EPTB Saône-Doubs** a décidé, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, de réactualiser la signalétique concernant les sites sensibles :

- grèves et îles dont l'accès est interdit entre le 1^{er} mars et le 31 juillet,
- chemins accédant au Doubs en raison de la vulnérabilité de certaines berges.



Panneau de présentation de la basse vallée du Doubs à Petit-Noir en septembre 2013. Déjà renversé... © Jean-Philippe Paul

Vous découvrirez lors de vos balades nature une série de panneaux que nous vous invitons à lire et respecter strictement :

- 6 panneaux routiers limitant l'accès à certains chemins pour les véhicules à moteur,
- 6 panneaux au niveau des descentes de barques rappelant l'interdiction d'accès aux grèves entre le 1^{er} mars et le 31 juillet,
- 20 panneaux présentant les enjeux naturels de la basse vallée du Doubs,
- panneaux temporaires pendant les périodes de basses eaux, directement sur les grèves.

Conservation

Les crues printanières, les chiens errants, les activités humaines, la prédation naturelle, les espèces invasives etc. sont des menaces suffisamment nombreuses pour que le public naturaliste s'abstienne de prendre le risque d'en ajouter.

La LPO Franche-Comté préconise par ailleurs d'éviter toute tentative d'approche photographique des oiseaux nicheurs au sol. Elle évite autant que possible de les laisser être publiées sur sa base de données en ligne, conformément à son *code de déontologie*. Par ailleurs, la LPO Franche-Comté recommande aux naturalistes d'appliquer les mêmes règles côté Jura (dépourvu de protection) que celles dictées par l'APPB côté Bourgogne. C'est la moindre des cohérences, dépassons les limites administratives !

Le comité de rédaction du Bulletin Obsnatu, pour la LPO Franche-Comté, est en relais du communiqué de presse de l'EPTB Saône-Doubs.

Contact : Sophie Horent sophie.horent@eptb-saone-doubs.fr, chargée de mission Natura 2000 "Basse vallée du Doubs" – tél. : 03 84 82 88 39 – 06 78 87 67 43).

*APPB de la Basse vallée du Doubs de mars 1992 révisé en mars 2009 consultable sur le site Internet de la DDT de Saône-et-Loire : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/arretes-biotope-en-saone-et-loire-a4163.html>

**Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs



La basse vallée du Doubs © Jean-Philippe Paul

Au vol

Suivi de la migration urbaine : transect et données saisies par "formulaire" au parc des Chaprais à Besançon (25)

Les agglomérations ne sont habituellement pas fréquentées par les ornithologues pour la pratique de leur activité favorite. Située sur un couloir migratoire connu de longue date, l'agglomération bisontine fait peut-être exception. En effet, la ville s'est déjà fait remarquer à quelques reprises par des observations de rapaces, cigognes, grues mais aussi par de surprenants passereaux rares. Ainsi, et pour ne citer que les plus remarquables de ces dernières années, le Pouillot à grands sourcils, le Bruant rustique ou encore le Pouillot véloce sibérien y ont déjà été observés.

Dans ce contexte et constat de ville "idéale", nous avons décidé de suivre régulièrement le phénomène migratoire par l'intermédiaire d'un itinéraire (transect) urbain parcourant le cimetière des Chaprais et le parc du même nom, avec une recherche centrée sur les passereaux. La présente note vise donc à présenter les premiers résultats de ces prospections et les perspectives à venir.

Méthode

Le parcours a été choisi suite à une analyse des potentialités en termes de stationnement des passereaux. Le cimetière des Chaprais offre une enclave à moindre pression anthropique en termes de dérangement et permet d'avoir une vue dégagée sur la colline de Bregille, favorisant la détection d'oiseaux en migration active. De plus, le parc jouxtant ce cimetière, espace boisé bien structuré, peut être intéressant pour le stationnement d'insectivores. Les prospections sont réalisées à pied pendant 1 heure entre 13h et 14h. Ce sont 50 sorties qui ont été réalisées entre le 9 août et le 10 décembre 2013. Ces visites ont systématiquement fait l'objet d'une saisie par "formulaire" sur Obsnatu la Base.

Résultats

Un total de 69 espèces a été observé, pour environ 5500 individus, parmi lesquels le Pigeon ramier représente une grande partie de l'effectif (~20%) en raison de son caractère grégaire en migration. Les espèces les plus fréquemment notées sont sans surprises Mésange charbonnière (49 fois sur 50), le Merle noir (48 fois), la Mésange bleue (48 fois) et le Pigeon biset domestique (47 fois).

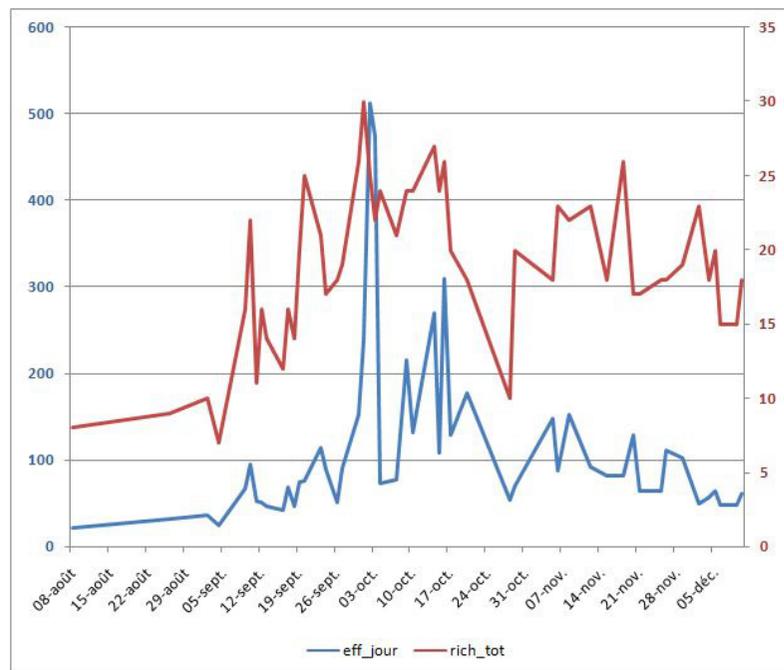
En termes d'espèces migratrices, plusieurs originalités pour un contexte urbain ont été observées :

- pour les oiseaux en migration : la Grue cendrée (42 individus), l'Oie cendré (18 individus), la Bécassine des marais (4 individus) ou la Grande Aigrette (16 individus) ;
- pour les oiseaux en stationnement : le Traquet motteux (1 mâle), la Linotte mélodieuse, le Grimpereau des bois ou le Pic mar.

D'autres espèces surprenantes, peu fréquentes mais régulières, ont fait l'objet d'observations, comme la Bergeronnette des ruisseaux, qui utilise le cimetière des Chaprais et celui voisin du Champ Brulley, ou le Faucon pèlerin fréquente le site où le Pigeon ramier y est présent toute l'année et où les bâtiments offrent de beaux promontoires de chasse. A l'inverse, quelques classiques citadins sont peu ou mal représentés au rang desquels, la Tourterelle turque figure comme une grande absente de ces inventaires, pourtant présente dans les alentours. Étonnamment, alors que les Hirondelles de fenêtres sont encore bien présentes à Besançon en août et septembre, elles n'ont données lieu qu'à deux observations (les 23 et 27 septembre). On s'attendrait pourtant à les détecter plus régulièrement ! Pour les passereaux, on retrouve les grands classiques des parcs urbains : Grimpereau des jardins, Moineau

Au vol

Variations d'effectifs (en bleu) et de richesse spécifique (en rouge) sur la période considérée aux Chaprais



domestique, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe, Geai des chênes, Rougegorge familier ou Pinson des arbres.

En ce qui concerne la phénologie migratoire sur le site concerné, selon les données 2013, la meilleure période pour l'observation des migrateurs s'établit entre le 1^{er} et le 15 octobre. Le passage

migratoire nous a semblé plus tardif pour certaines espèces comparativement aux données régionales, notamment les sylvidés. A ce stade, il est difficile de pousser plus loin l'analyse, mais la poursuite de cette méthode, accessible à tous et facilitée par le "formulaire" en ligne, devrait permettre d'obtenir de plus amples informations.

Conclusion

Le suivi de la migration des passereaux en contexte urbain, bien que semblant de prime abord moins stimulant que sur des sites d'aspects plus naturels, a réservé quelques sympathiques moments d'ornithologie et de superbes observations. Ce constat conforte l'intérêt de la présence et de la préservation des îlots de verdure en contexte urbain.

L'analyse des données par "formulaire" remplis systématiquement, a permis d'appréhender, dans une certaine mesure, le déroulement du phénomène migratoire à Besançon. La poursuite de ce travail sur plusieurs saisons et années pourrait apporter quelques réponses aux questions soulevées au cours de cet automne : y a-t-il inflexion de la richesse spécifique en hiver ? Le phénomène migratoire est-il réellement décalé dans le temps pour les passereaux ou s'agit-il d'un artefact urbain ou encore lié à l'année 2013 ? Comment se déroule le phénomène migratoire printanier ?

Renseigner des formulaires ne permettra pas nécessairement de répondre à ces interrogations, mais ils permettront d'avoir une base solide pour de futures analyses statistiques dépassant largement le cadre de la présente note.

Marc Giroud (le_juv@yahoo.fr), Pierre Cheveau,
Julien Langlade, Vincent Senechal

Au vol

À propos de bec-croisé en 2013-2014...

Si le Bec-croisé des sapins est un oiseau caractéristique de notre avifaune et notamment de la montagne jurassienne, deux autres espèces scandinaves s'observent épisodiquement hors de leurs lointaines contrées. L'année 2013 semble être une de ces années "d'apparition" pour ces cousins exotiques, mais également pour notre Bec-croisé des sapins. En effet, depuis la fin de l'été 2013, des mouvements inhabituels et assez importants de bec-croisé s'observent. Ainsi, à Falsterbo (site de migration au sud de la Suède), les effectifs comptabilisés en 2013 pour les trois espèces de bec-croisé ont été les suivants :

	01/08 au 20/11 2013	Moyenne Falsterbo 1973-2012
Bec-croisé des sapins	28865	2250
Bec-croisé perroquet	2784	768
Bec-croisé bifascié	223	4

Dans la continuité de ces déplacements importants, ces deux espèces ont atteint l'Europe de l'Ouest courant novembre. Ainsi, plusieurs Becs-croisés bifasciés sont actuellement présents en Grande-Bretagne, Pays-Bas ou Allemagne. Il en est de même pour le Bec-croisé perroquet qui a atteint également la Belgique.

Plus proche de chez nous, une femelle de Bec-croisé bifascié a été découverte en Anjou en novembre dernier, alors qu'un mâle stationne à quelques kilomètres de l'Alsace en Allemagne et un autre était également signalé aux environs du lac de Constance (Nord-Est de la Suisse). De fait, si un de ces superbes oiseaux est arrivé en Anjou, il est fort possible que d'autres soient dispersés sur le territoire national et pourquoi pas en Franche-Comté ! Cette espèce n'a pas encore été observée dans notre région, mais



Bec-croisé des sapins, femelle © Jean-Philippe Paul



Bec-croisé bifascié, mâle : noter les deux barres alaires blanches présentes également chez la femelle © Cari Povenz

Au vol



Bec croisé perroquet, mâle : noter le bec massif et la nuque forte © Søren Nysteen

elle pourrait bien le faire cet hiver. Le Bec-croisé bifascié, semblable au Bec-croisé des sapins, se caractérise par deux grosses barres alaires blanches avec du blanc également sur les rémiges tertiaires. Il faut rechercher cette espèce dans les formations de sapins, épicéas et mélèzes qu'il affectionne particulièrement.

Le Bec-croisé perroquet a déjà été observé à deux reprises en Franche-Comté (juin 1983 et janvier 1991, à la faveur d'invasions, comme cette année). Cette grosse espèce recherche préférentiellement les peuplements de pins. Plus robuste que le Bec-croisé des sapins, il s'en distingue notamment par un bec beaucoup plus puissant ne laissant pas entrevoir le bec "croisé". En effet, son bec évoque plus celui d'un rapace, à mandibule crochue. En outre, ses vocalises sont quelque peu différentes.

La saison hivernale est souvent une période calme pour l'ornithologue des régions continentales comme la Franche-Comté, avec des sorties principalement tournées vers l'avifaune des plans d'eau. Cet hiver, la recherche des becs-croisés peut constituer une bonne alternative pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un lac près de chez eux !

Marc Giroud (le_juv@yahoo.fr)

PS : dernière minute, le premier Bec-croisé perroquet Suisse a été découvert dans le nord du pays le 6 janvier dernier !

Bec-croisé bifascié, mâle © Frode Jacobsen



Au vol

2013, une année remarquable pour le Busard pâle en Franche-Comté

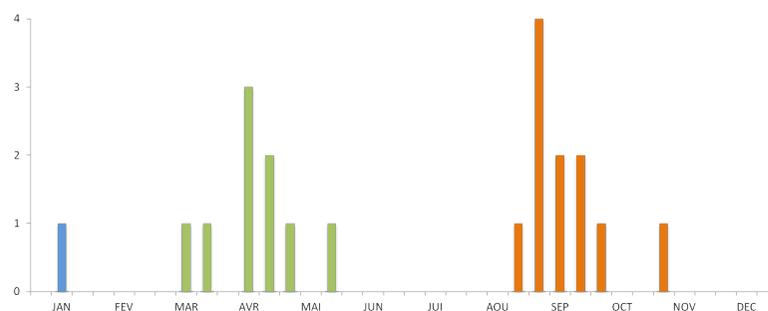
Le Busard pâle est un rapace oriental, migrateur au long cours, surtout présent à l'est de la Mer noire. Aux frontières de l'Europe, il est marginal en période de nidification en Roumanie, Turquie et Ukraine et a niché occasionnellement en Finlande et en Allemagne. Il hiverne surtout dans le sous-continent indien et dans le sud de l'Afrique. Assez méconnu et peu étudié, ce busard est considéré comme en déclin.

Migration en France

Selon Liger et al. (2008).

Migrateur très rare à la fin du XX^e siècle (2 ou 3 observations par an entre 1981 et 2003), il est devenu plus régulier dans la dernière décennie, avec toujours plus de 10 observations par an depuis 2004 et souvent plus de 20 depuis 2006.

Répartition par décade et par saison des observations de Busard pâle en Franche-Comté entre 1981 et 2013 (n=21). (Bleu=hiver, vert=prénuptial, orange=postnuptial).



Au printemps, le Busard pâle passe sur un large front, essentiellement sur le littoral méditerranéen et dans l'Est de la France. Le passage culmine fin mars-début avril, avant l'arrivée des Busards cendrés. Les adultes migrent d'abord, les oiseaux de 2 ans passent plutôt en avril-mai.

L'automne apporte seulement le quart des observations (27%), indiquant une migration plus orientale que celle du printemps et qui évite majoritairement la France. De plus, les données sont encore moins concentrées sur le territoire national, à l'exception d'une singularité pour le Doubs. Le mois de septembre concentre l'essentiel du passage.

En Franche-Comté

Dans notre région, le Busard pâle est évidemment un migrateur très rare. Comme en France, son statut a évolué récemment. Sur 21 données homologuées (par le CHN avant 2013 et par le CHR depuis le 01/01/13), 4 sont antérieures à 2001 et 17 ont été obtenues depuis 2002. L'année 2013 est exceptionnelle avec 5 données homologuées, soit presque le quart des données reçues en 33 ans.

La plupart des données précisent le sexe : 15 mâles, 4 femelles et 2 indéterminés. Le sex-ratio déséquilibré peut s'expliquer par une réalité mais aussi par les difficultés d'identification des plumages "bruns" (qualificatif pour regrouper les plumages de types juvénile et femelle).

La Franche-Comté présente deux fortes singularités dans le contexte national :

- les mentions automnales (11) sont légèrement plus nombreuses que les printanières (9) ;
- une donnée en janvier représente l'unique donnée hivernale de France et une des rares d'Europe.

Au vol

Comme en France, l'espèce n'est pas spécialement détectée davantage sur les spots de migration (une seule donnée à Pont-de-Roide) mais on note plus de la moitié des observations dans la dépression du Haut-Doubs, connue pour être attractive pour les rapaces (milieux naturels ouverts diversifiés, riches en proies).

Discussion

Le Busard pâle est de plus en plus régulier en France et en Franche-Comté, notamment depuis le début des années 2000. Cette évolution est parfois expliquée par la connaissance accrue des critères d'identification et parfois par une modification de l'aire de répartition et des couloirs de migration. Il est probable que les deux facteurs expliquent cette évolution en apparence positive. Néanmoins, le manque d'études sur les zones d'hivernage et une méconnaissance de l'état de santé des populations nicheuses compliquent l'interprétation. Des glissements d'aire de répartition peuvent être dus à des contraintes importantes (détérioration des habitats, climat) et peuvent provoquer des décalages phénologiques aux conséquences peu prévisibles et potentiellement négatives pour l'espèce.

Le CHR attire l'attention sur l'identification des busards. En Franche-Comté, le Busard cendré est très rare en dehors du Finage (et presque absent avant le 20 avril) et le Busard Saint-Martin est de plus en plus rare au printemps. Aussi, l'observation d'un busard "gris" dans notre région mérite toute l'attention car la probabilité d'avoir à faire à un Busard pâle est désormais significative. L'identification des jeunes et des femelles reste très délicate. Reportez-vous bien aux critères des guides d'identification récents et à l'article dédié (Liger et al., 2008). Ne négligez jamais l'opportunité d'une photo, même médiocre.

*Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr),
pour le Comité d'homologation régional.*

Sources :

- Données homologuées par le CHN et le CHR, données LPO (Obsnatu-la-base).
- Liger, A., Issa, N. et Barnagaud, J.-Y. (2008) – Le Busard pâle *Circus macrourus* en France : statut récent et éléments d'identification. *Ornithos* 15-2 : 90-127.

Busard pâle © Vincent Romera



Curiosités ornithos

Les activités du CHR en 2013

Le Comité d'homologation régional existe depuis 1984, il sera bientôt trentenaire. Son rôle de validation des données ornithologiques est complété aujourd'hui par la validation en ligne sur Obsnatu la Base. Les données traitées par le CHR concernent les oiseaux très rares, certaines espèces moins rares difficiles à identifier ainsi que les espèces vues en des lieux ou à des dates exceptionnelles. Il se prononce sur des fiches descriptives et des images par le vote de 10 membres élus dont 2 sont renouvelés chaque année. La plupart des régions fonctionnent de façon similaire, tout comme la plupart des pays européens dont la France. Informations sur http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20082.

Membres

En octobre 2013, deux membres ont laissé leur place après un mandat de 5 ans. Jean-Philippe Paul et Christophe Mauvais sont remplacés par Pierre Cheveau (Fontain, 25) et Willy Guillet (Les Molunes, 39). Le comité est désormais constitué de ces deux nouveaux membres et mandataires en place : Marc Giroud, Julien Langlade, Samuel Maas, Didier Lecornu, Thierry Petit, Émilien Vadam, Sabrina Clément et Éric Wolff. Jean-Philippe Paul reste secrétaire animateur du comité.

Fonctionnement

Pour rappel, le CHR peut désormais se prononcer sur des photos publiées dans Obsnatu-la-Base sans fiche descriptive. La rédaction d'une description reste conseillée.

Le 9 octobre dernier, il a été décidé par vote que :

- Le Fuligule nyroca n'est plus soumis à homologation entre septembre et mars inclus.

- Le Sizerin flammé cabaret ne l'est plus du tout, quelque soit la saison.
- Les descriptions de cris et chants sans observation visuelle peuvent désormais conduire à la validation d'une donnée. Ce n'était pas tout à fait acté jusqu'alors.
- Pas de changement concernant le cas d'une première mention régionale d'une espèce, celle-ci peut être validée même si elle provient d'un seul observateur et sans appui photographique ou vidéo.

Fuligule nyroca © Guillaume Wolff



Curiosités ornithos

Données 2013

Cette année, le CHR a analysé 120 données (64 de 2013, 37 de 2012, 15 de 2011, 3 de 2010 et 1 de 2005). Avec 106 observations homologuées et 14 non validées, le taux d'acceptation est de 88 %. Les témoignages non validés manquent généralement d'éléments diagnostiques permettant d'écarter l'hypothèse d'une confusion. Parmi les espèces délicates à identifier et décrire, figurent la Buse pattue et la sous-espèce *flavissima* de la Bergeronnette printanière (chacune 3 refus parmi les fiches étudiées en 2013).

Faits marquants

L'année 2013 a été marquée par la première mention régionale du Vautour moine (le 14/06 vers Pontarlier, F. Poirier *et al.*) et la seconde mention de l'Alouette calandrelle (le 20/04 à Chissey-sur-Loue, Jura, J.-P. Paul). Le CHR a également validé cette année les seconde et troisième données de Pouillot à grands sourcils (2/12/10 à Besançon, S. Rolland *et al.* ; Cramans, Jura, J.-P. Paul).

On retiendra le grand nombre de mentions de Busard pâle (5 données en 2013).

Le CHR remercie les observateurs pour la confiance qu'ils accordent à ce mode de validation des données. Il rappelle ici l'importance d'avoir une base de données ornithologiques optimale et validée de façon participative et démocratique. Ce principe diminue grandement les sources d'erreur. Les anomalies résiduelles sont ainsi marginalisées et les utilisateurs tout comme les détracteurs ne peuvent que reconnaître la grande crédibilité de notre source d'informations ornithologiques régionales.

*Pour le Comité d'homologation,
Jean-Philippe Paul (jeanphilippe.paul@wanadoo.fr)*



Pouillot à grand sourcil © Samuel Maas

Curiosités ornithos

Faits marquants résumés d'octobre à décembre 2013

Oie rieuse* : 1 ind. de premier hiver le 15/11 à Villers-sur-Port (70)

Tadorne casarca : 1 ind. le 25/11 à Osselle (25) ; 2 ind. le 05/11 à Châtenois-les-Forges (90), 2 ind. le 25/10 puis 14 ind. le 09/11 à Faverois (90)

Fuligule nyroca : 1 mâle et 1 femelle du 03/10 au 28/10 à Bouverans et Vuillecin (25) ; 1 mâle du 30/11 au 01/12 à Vincenet et

Chapelle-Voland (39) ; 1 mâle du 03/11 au 16/12 à Chalain (39) ; 1 ind. le 03/11 à Châtillon (39) et un groupe remarquable de 4 ind. le 26/11 à Offemont (90)

Fuligule milouinan* : 2 ind. le 21/12 à Arc-lès-Gray (70)

Eider à duvet : 1 ind. du 15/11 au 31/12 à Osselle (25) et 1 ind. du 23/10 au 17/11 sur le Lac Saint-Point (25)

Plongeon arctique : 1 ind. les 08 et 09/12 à Mathay (25) et 1 ind. les 17/11 et 20/11 à Bouverans (25)

Eider à duvet © Olivier Laporte



Plongeon arctique © Claude Nardin



Curiosités ornithos

Butor étoilé : 3 ind. (peut être 4) entre le 10 et 30/12 au Lac Saint-Point (25), 1 ind. (peut être 2) le 16/12 à Châtillon (39), 1 ind. le 15/10 à Breurey-lès-Faverney (70) et 1 ind. le 08/10 à Trévenans (90)

Élanion blanc* : 1 ind. le 14/11 à Melin (70)

Aigle criard/pomarin * : 1 ind. le 22/10 à Pont-de-Roide (25) et 1 ind. le 01/10 à Besançon (25), tous deux en migration active

Faucon kobez* : 1 ind. le 02/10 aux Molunes (39)

Marouette ponctuée : 1 ind. le 07/10 à Bannans (25)

Râle des genêts* : 1 ind. blessé, transféré au centre Athenas, le 08/10 à Saône (25)

Pluvier argenté* : 1 ind. le 01/10 (présent depuis le 27.09) à Vaivre-et-Montoille (70)

Bécassine sourde : 1 ind. le 07/10 à Bannans (25), 1 ind. le 01/12 à Germondans (25), 2 ind. le 22/10 à Labergement-Sainte-Marie (25), 3 ind. le 19/11 à Malans (70), 1 ind. le 27.11 à Cromary (70), 2 ind. le 02.10 à Villers-sur-Port (70), 1 ind. le 07/11 à Apremont (70), 1 ind. le 01/11 à Vernois-sur-Mance (70) et 1 ind. le 22/12 à Champagne-sur-Loue (39)

Mouette mélanocéphale : 1 ind. le 06/11 à Labergement-Sainte-Marie (25)

Goéland pontique* : 1 ind. le 17/11 à Bouverans (25)

Goéland marin* : 1 ind. le 11/11 à Pont-de-Roide (25)

Butor étoilé © Sabrina Clément



Élanion blanc © François Richard (Réseau avifaune ONF)



Curiosités ornithos

Hibou des marais : 1 ind. le 11/11 à Besançon (25), 1 ind. en migration active le 25/10 à Pont-de-Roide (25) et 1 ind. le 20/10 à Besançon (25)

Pipit à gorge rousse* : 1 ind. en migration active le 03/10 à Pont-de-Roide (25)

Accenteur alpin* : 1 ind. du 08/12 au 21.12 à Besançon (25) et 1 ind. le 17/11 à Jougne (25)

Pouillot verdâtre* : 1 ind. les 20 et 21/10 à Etrepigny (39)

Pouillot à grands sourcils* : 1 ind. les 08 et 10/12 à Mathay (25)

Pouillot de Sibérie* : 1 ind. le 27/11 à Bannans (25)

Hibou des marais © Françoise Tempermann



Mésange à longue queue (ssp caudatus)* : 1 ind. le 16/12 à Pelousey (25)

Venturon montagnard : 2 ind. le 26/10 aux Molunes (39) et 1 ind. le 11/11 à Septmoncel (39)

Bruant fou : 1 ind. le 08/10 à Menétrou-le-Vignoble (39)

Bruant nain* : 1 ind. le 01/11 à Labergement-Sainte-Marie (25), première mention régionale, voir article précédemment

Sources principales : [Obsnatu la base](#) et [Obsnatu la liste](#).

Synthèse : [Samuel Maas \(samuel.maas@lpo.fr\)](mailto:samuel.maas@lpo.fr)

Accenteur alpin © Stéphane Gervais



Curiosités ornithos

*données soumises à homologation régionale ou nationale ([télécharger une fiche d'homologation sur la page du CHR sur le site de la LPO](#)). Leur validité et leur publication sont donc réservées à cette condition d'homologation.

Merci aux 57 observateurs pour la transmission de ces observations :

Anonyme, Azens Jean-François, Bailly Loïc, Beschet Laurent, Bettinelli Luc, Bouillard Michaël, Bricquet Béatrice, Brigatti Jérôme, Chevaldonnet François, Cheveau Pierre, Clément Sabrina, Corradini Elodie, Dehondt François, Delon Samuel, Derry Nick, Desprez Jean-Claude, Durllet Pierre, Gérard Jean-Marc, Gervais Stéphane,

Giroud Marc, Gruson Tristan, Guillet Willy, Guinchard Michel, Jacques Christophe, Langlade Julien, Laporte Olivier, Lecornu Didier, Leducq-Giroud (LPO Franche-Comté) Isabelle, Lignier Georges, Lonchamp Frédéric, Lorin Sylvie, Maas (LPO Franche-comté) Samuel, Maire David et Jean Baptiste, Mangin Caroline, Marguet Guy, Mauvais Christophe, Michelat Dominique, Michelin Philippe, Nardin Claude, Nicot Jacqueline, Pascal Guy, Paul Jean-Philippe, Petit Thierry, Pion Estelle, Prat-Mairet Yves, Rey-Dema-neuf François, Rouillon Claire, Sartori Fabienne, Sauret Michel, Soudagne Roger, Temperman Françoise, Tournier Nicole, Vadam Emilien, Vaucher Jérémy, Weidmann Jean-christophe, Wolff Éric, Wolff Patrick

Pouillot verdâtre © Jean-Philippe Paul



Bruant nain © Pierre Durllet





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Obsnatu, le bulletin

_numéro_29 // hiver 2013-2014

Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25 000 Besançon

03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

Participez à la connaissance de la biodiversité : <http://franche-comte.lpo.fr>

Directeur de publication : Frédéric Maillot

Rédaction en chef : Samuel Maas

Comité de rédaction : Isabelle Leducq-Giroud, Jean-Philippe Paul

Photos de couverture : Râle d'eau © Samuel Maas

Conception graphique : Guillaume Petitjean

© LPO Franche-Comté - janvier 2014



Franche-Comté
Conseil régional



UNION EUROPEENNE

Le bulletin Obsnatu est cofinancé par la DREAL Franche-Comté, la Région Franche-Comté et l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Franche-Comté avec le Fonds Européen de Développement régional